



La Lettre du Centre de Gestion du Finistère

N°163 - 4 mai 2026

A LA UNE



Diplôme d'Université : les stagiaires prêts à intégrer les collectivités

À quelques jours de la fin de leur formation, les stagiaires du Diplôme d'Université « Compétences en Administration Territoriale » se sont réunis au Centre de Gestion pour dresser un bilan avant d'intégrer les collectivités en mission d'intérim.

[En savoir +](#)



Save the date - Rencontre territoriale 2026 : fiabilisez vos données sociales

Le Comité régional breton Net-entreprises organise le 4 juin 2026, avec ses partenaires, une rencontre territoriale dédiée aux collectivités locales bretonnes autour des enjeux déclaratifs et de la qualité des données sociales.

[En savoir +](#)

EN BREF

Veille RH

Publication par le CIG Grande Couronne de l'Essentiel d'avril 2026

[L'essentiel n°138, avril 2026, CIG Grande Couronne](#)

Publication par le CIG Grande Couronne du guide "Elections municipales : piloter la gouvernance de fin et début de mandat"

[Élections municipales : piloter la gouvernance de fin et début de mandat, CIG](#)

Mise à la retraite d'office et congés de maladie

Un fonctionnaire territorial, en dehors du cas où son incapacité à l'exercice de ses fonctions résulte d'une infirmité que son caractère définitif et stabilisé ne rend pas susceptible de traitement, ne peut légalement

être mis à la retraite d'office qu'à l'expiration des congés de maladie auxquels il est éligible, y compris lorsqu'il ne les a pas sollicités et qu'il n'en bénéficie pas effectivement.

[Conseil d'État, 17 avril 2026, n°510737](#)

Disponibilité

S'il appartient à l'administration d'informer un agent qu'à défaut de faire connaître ses intentions avant l'expiration de son congé pour disponibilité, il encourt la radiation des cadres, aucune disposition n'impose de le faire dans l'arrêté portant mise en disponibilité, même si cette pratique est souhaitable. En l'absence de cette mention, il incombe néanmoins à l'administration d'informer l'agent avant que cette mesure de radiation ne soit prise, et qu'un délai raisonnable lui soit laissé pour faire connaître ses intentions.

[CAA Versailles, 14 avril 2026, n°24VE00318](#)

Carence fautive de l'administration dans la recherche de reclassement et responsabilité pour faute
L'absence de recherches effectives de reclassement d'un agent reconnu inapte à ses fonctions mais pas à toutes fonctions, constitue une carence fautive de l'employeur de nature à engager sa responsabilité pour faute.

[CAA Versailles, 23 avril 2026, n°25VE00358](#)

Agent RQTH et aménagement de poste

Le refus ou la limitation d'aménagement de poste opposés à un agent ayant la qualité de RQTH ne peuvent être justifiés que par des contraintes objectives, résultant de la démonstration que l'aménagement demandé représente une charge disproportionnée pour l'employeur. Le défaut de mise en place d'aménagements raisonnables constitue une discrimination fondée sur le handicap dès lors que ces aménagements ne constituent pas une charge disproportionnée pour l'employeur. Le Défenseur des droits indique que le caractère disproportionné de la charge s'apprécie en tenant compte, notamment, des coûts financiers et de l'impact sur l'organisation de travail que ces mesures génèrent pour l'organisation ou l'employeur au regard de sa taille et de ses ressources propres.

[Réponse ministérielle du 24 février 2026, Assemblée nationale, n°9727](#)

LE CDG ET VOUS



Formation « Assistant de gestion administrative » : Un mois pour acquérir les fondamentaux

Une nouvelle promotion de stagiaires a intégré, le 27 avril dernier, la formation « Assistant de gestion administrative », organisée par le CDG29, le CNFPT et France Travail.

[En savoir +](#)



Comment organiser le débat obligatoire sur la protection sociale complémentaire ?

Renouvellement des assemblées en 2026 : un débat obligatoire sur la protection sociale complémentaire doit être organisé avant fin septembre. Pour vous guider, participez à notre webinar du 26 mai et bénéficiez d'un accompagnement concret.

En savoir +



Licence pro « Métiers de l'administration et des collectivités territoriales » : ouverture d'une seconde campagne d'inscriptions pour la rentrée 2026/2027

Véritable porte d'entrée vers l'emploi dans les collectivités locales, la licence professionnelle « métiers des administrations et des collectivités territoriales », parcours Métiers de l'administration territoriale va vous intéresser.

En savoir +

[> Toutes nos actualités](#)

Le CDG recrute

- [Conseiller en organisation \(F/H\)](#)
- [Médecin de santé au travail \(F/H\)](#)

Consultez [nos offres](#)

L'apprentissage recrute

Consultez les [offres d'apprentissage](#)

Bourse de l'emploi

Retrouvez toutes les offres d'emploi du Finistère sur le site [emploi-territorial.fr](#)

Le service intérim recrute

- Chauffeur de bennes à ordures (H/F) – Secteur centre Finistère

Postuler à notre service intérim sur le site [DEN.bzh](#)

CONCOURS ET EXAMENS

CALENDRIER

[Consultez le calendrier des concours et examens professionnels du Grand Ouest](#)

AVIS DE CONCOURS & EXAMENS

[Consultez le détail des avis de concours et examens professionnels](#)

LES RÉSULTATS

[Consultez les résultats](#)

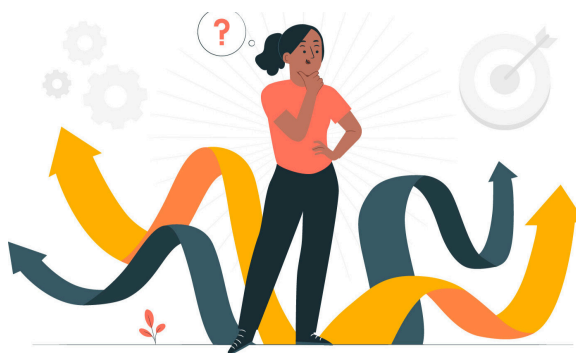
AGENDA DU MOIS



Réunion des secrétaires généraux de mairie
Mardi 12 mai 2026
CDG29

Une journée du réseau des secrétaires généraux de mairie dédiée à la structuration du réseau, au partage de pratiques et aux échanges autour de leurs enjeux quotidiens.

[En savoir +](#)



Atelier de recherche d'emploi : rédiger sa lettre de motivation
Mercredi 20 mai 2026
CDG29

Comment rédiger une lettre de motivation adaptée à ses candidatures ?
Pour les agents souhaitant rédiger ou perfectionner leur lettre de motivation et mettre en valeur leurs atouts.

[En savoir +](#)

[> Tout l'agenda](#)



Centre de Gestion du Finistère
7 Boulevard du Finistère - CS 44048 - 29337 Quimper Cedex
www.cdg29.bzh
cdg29@cdg29.bzh
02 98 64 11 30

[Se désabonner](#)